



SOPRAGGLO

LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002042352		1ere Gachée : 07:34 (1)		Date : 29/06/2026		BPE2606247883		Zone : ZONE 02	
Quantité : 7.00 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : FRAMICOUF FRAMICOURT		RUE DU RAMBURES mr deschamps 80140 FRAMICOURT		Véhicule : EK015AZ SOP05 Chauffeur : HERVE HUE Transport :	
Client : HABI CONCE HABI CONCEPT 11 GDE RUE FAUSSE PORTE 76270 Neufchâtel-en-Bray				ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
06:30		00:00		Quantite Origine : 9.50 m3 Quantite Restante : 2.50 m3 Livree Reelle : 7.00					
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
823S4		BPS NF EN 206 A2/CN				XF1, XC3, XC4, XD1 (		0.40 %	
Ciment(type et classe) CEMII/A -LL 42.5R CE CP2NF				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5) 308		Résistance caractéristique(4) C 25/30	
Appellation commerciale : BPS C25/30 XF1(F) D12 S4 II 42				Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 14°C			
Propriétés spécifiées :									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
TAPIS 7 M3 S4				SPHRE 3000 0.8 %				Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non